



## Lettre d'information N°5 de L'Association Vivre Vaires

Chères Vairoises, chers Vairois,

Constituée le 8 septembre 2020 et après 4 lettres d'informations, l'Association Vivre Vaires vient de fêter son premier anniversaire. Notre association soutient le groupe des élus d'opposition Vivre Vaires qui souhaite préserver le cadre de vie unique de notre ville où il fait bon vivre.

Nous profitons de l'occasion pour saluer et remercier Isabelle Recio qui a décidé de prendre sa retraite politique après plus de 30 ans au service des Vairoises et des Vairois

Vos élus Vivre Vaires qui vous représentent désormais au Conseil Municipal sont



Daniel  
Wathlé



Céline  
Reculet



Erick  
Nilès



Scarlett  
Bergagna



Frédéric  
Vaubourg

[vivrevaires@gmail.com](mailto:vivrevaires@gmail.com)

Tel : 07 81 03 61 03

N'hésitez pas à les solliciter car ils sont vos porte-paroles face à la majorité municipale actuelle ou l'écoute et le débat semble faire défaut.

**Bétonnage à Vaires . . . Des nouvelles constructions, encore ? et ça va continuer ....**

Dans notre lettre d'information du mois de juin nous vous avions parlé de 4 nouveaux projets immobilier en centre-ville, il semble que ce ne soit que la partie émergée de l'iceberg.

Le programme de la liste Vivre Vaires prévoyait **la préservation de notre cadre de vie avec le lancement d'une étude urbaine et la révision de notre Plan Local d'Urbanisme pour protéger notre patrimoine** ainsi que **l'aboutissement du projet de maison de santé** pour attirer les jeunes médecins.

Dans sa liste à la Prévert, une des propositions de campagne de la majorité municipale stipulait « Réviser le Plan Local d'Urbanisme (PLU) » mais sans la moindre précision sur le comment... .

On comprend mieux maintenant . . .



Un premier collectif «Vaires sur marne - stop à l'urbanisation intensive» s'est constitué pour essayer de faire stopper le projet du 8 - 10 Avenue Henri Barbusse.

**Préserver notre cadre et qualité de vie est, et restera une priorité de l'Association Vivre Vaires** et c'est donc tout naturellement que notre association, ainsi que les 5 élus du groupe Vivre Vaires avons apporté notre soutien à ce collectif et avons décidé de lui permettre de communiquer avec l'ensemble des Vairois en lui offrant cette tribune dans notre lettre d'information.

## La parole au collectif « Vaires sur marne - stop à l'urbanisation intensive »

« Nous sommes un collectif de Vairois sans appartenance politique et nous profitons de cette tribune offerte par « **l'Association Vivre Vaires** » pour alerter les habitants sur la dangereuse multiplication des demandes de constructions dans notre ville.

Notre objectif est de dénoncer cette urbanisation intensive qui ne profite qu'aux spéculateurs et autres promoteurs immobiliers au détriment de la qualité de notre cadre de vie.

De nombreuses voix s'élèvent contre ce processus (6 projets déjà connus sont actuellement développés) qui risque de s'emballer du fait de la course à l'attractivité que renforce l'organisation des JO 2024 à Vaires.

Début 2021, la tension monte avec le dépôt d'un permis de construire par Kaufman et Broad sur l'avenue H. Barbusse pour la construction de 55 logements. La mobilisation des riverains, rappelant les règles applicables en matière de PLU, conduit le promoteur à réviser ses prétentions à la baisse. Il s'agit désormais de 35 logements pour un projet qui devrait accueillir 70 places de stationnement pour être conforme au PLU.



Quoi qu'il en soit, ce projet est contraire aux prescriptions du cahier des charges de lotissement dûment approuvé par le Préfet de Seine-et-Marne, lequel interdit la construction d'immeubles du 08 au 50.

Mais enfin, doit-on user de procédures judiciaires pour faire reculer une pression immobilière que la population rejette sans pouvoir se faire entendre par ses représentants élus, **la maire et son adjoint en charge de l'urbanisme dont l'intention est de ne rien faire**.

Une chose est sûre : **Si on n'a besoin de rien, on peut toujours compter sur eux.**

Pourtant, à l'image de ses prédécesseurs, le maire peut s'opposer à ce permis de construire en invoquant un centre-ville déjà bien densifié, une urbanisation non maîtrisée, une destruction de zone verte ou encore la nécessité de maintenir un équilibre esthétique avec un quartier pavillonnaire, etc...

Quoi qu'on en dise, un maire a ce pouvoir de discuter avec les promoteurs qui préfèrent de loin éviter tout conflit dans leurs relations avec les collectivités locales.

Comment ne pas nous interroger sur la dérive que vont générer ces constructions anarchiques face à des infrastructures sous-dimensionnées entraînant de fortes difficultés en termes de mobilité (circulation obstruée, stationnement impossible), des services publics saturés (écoles, crèches, transports...), le manque cruel de maisons de santé (comme déjà actuellement), la dégradation du paysage urbain et de l'environnement naturel ainsi qu'un risque accru d'inondations comme cela se produit déjà à sur le secteur entre Vaires et Brou s/Chantreine.

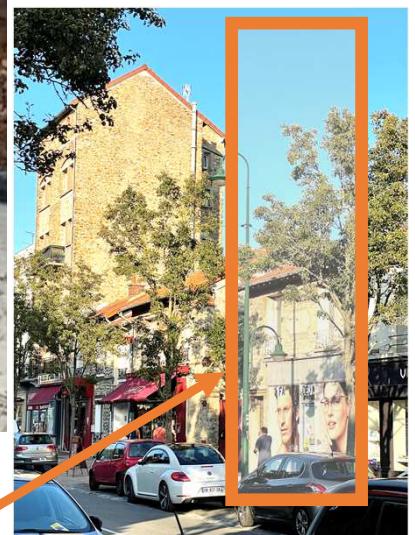
Pour construire la ville de demain dans le cadre d'une vision inclusive et respectueuse des équilibres, il faut s'aider d'architectes urbanistes qui placent l'humain au cœur de leurs réflexions.

En ouvrant la porte au spéculateur immobilier, c'est tout le contraire qui va se produire et à terme la ville va être défigurée. Lorsque la population s'en rendra compte, il sera trop tard et les prochains locataires de la mairie devront gérer ce gâchis et ce chaos indescriptibles qui se profilent avec la multiplication de ces constructions anarchiques! On dira alors que l'argent du contribuable aurait sans doute été mieux investi si on avait sélectionné un cabinet d'architecture urbain qui aurait couté moins d'argent au final.

Avant que l'irréparable se produise, si on demandait une consultation citoyenne par vote au vairois ? En voilà une idée à creuser, pour ou contre ? Chiche... »

Afin d'informer nos concitoyens, nous avons créé un site sur le réseau social Facebook intitulé «  **Vaires sur marne - stop à l'urbanisation intensive** » et mise en ligne une pétition dessus, n'hésitez pas à nous rejoindre

Le collectif de vairois - Vaires sur marne - stop à l'urbanisation intensive



**Rue Jean-Jaurès  
Immeuble R+4  
PC 77479 21 00017**

# Les Antennes à proximité du collège et du COSEC

La majorité municipale sous l'égide de Madame le Maire, de son 1er adjoint délégué aux finances, à la communication et aux commémorations et de son 7e adjoint délégué à l'urbanisme aux travaux et à l'aménagement du territoire a voté à l'unanimité une convention avec CELLNEX pour l'installation d'un pylône de 29 mètres de haut soit la hauteur d'un immeuble de 10 étages, (information provenant du rapport de simulation de l'exposition effectué par la société Bouygues, qui se trouve dans cette position juge est partie), qui sera le gestionnaire des 6 antennes dont la 5G et du faisceau hertzien installés dans notre ville.

Ce pylône et les antennes seront donc positionnés selon cette convention sur la parcelle (communale) cadastrale section AE parcelle 109, à moins de 300 mètres du collège, moins de 180 mètres du premier bâtiment (Ex EDF) et moins de 100 mètres du Cosec et nous ne parlons pas des terrains de tennis qui sont à moins de 40 mètres.

Il faut savoir que ces antennes vont rapporter 10 000 € par an à la commune soit 833 € par mois. La convention a été signée sans prendre le temps de passer en commission d'urbanisme et sans en informer les habitants des alentours avec tous les risques sur les ondes électromagnétiques. Les administrés seront seuls juges de ces actions.

## Un nouveau voeu pour la majorité municipale

Vous êtes de plus en plus nombreux à circuler en vélo y compris en centre-ville.

Mais si d'aventure vous voulez vous arrêter pour consommer local que faites-vous de votre vélo ?

N'avez-vous pas remarqué qu'il manque des râteliers range vélos pour sécuriser le stationnement ?

Il serait judicieux que ces équipements soient installés devant les boulangeries et les pharmacies.



Les Elus Vivre Vaires ont déjà déposé officiellement 2 voeux, le premier lors du conseil municipal du 22 juin 2021 en demandant que **l'autorisation pour les commerçants en restauration possédant une terrasse provisoire de pouvoir conserver ce droit et cela jusqu'au 30 octobre 2024**, date à laquelle les Jeux Olympiques seront terminés.

Cette autorisation permettra aux dit commerçants d'engager des travaux pour faire réaliser et aménager une terrasse accueillante et sécurisée afin de recevoir le public, avant et pendant les J.O., dans de meilleures conditions.

Lors du conseil municipal du 28 septembre, les élus Vivre Vaires par l'intermédiaire de sa tête de liste ont émis un autre voeu, à savoir **la création d'un Skate Park sur notre ville**.

Un grand nombre d'adolescents et de jeunes adultes ont pris attaché avec les élus de Vivre Vaires pour enfin avoir le Skate Park promis. **Cette demande fait partie des promesses électorales de Vivre Vaires**, mais aussi de votre majorité élue (c'est leur promesse N°55).



A l'heure où nous écrivons cette lettre aucune réponse ni positive ni négative ne nous est encore parvenue, mais nous vous tiendrons bien entendu informés dans notre prochaine lettre de la suite donnée par Madame la maire.

Vous désirez rejoindre notre Association, n'hésitez pas à nous contacter

**[asso.vivrevaires@gmail.com](mailto:asso.vivrevaires@gmail.com) - Tel 07 69 00 52 82**

